

HONORAIRES DE TRANSACTION/LOCATION

Du 1er Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

Rémunération à la charge du Vendeur en % applicable sur le prix de vente affiché

POUR LES MANDATS SUCCES / ACCORD :

- ∞ Prix de vente inférieur à 150.000 € : 7.500 € TTC
- ∞ Prix de vente à partir de 150.000 € : 5 %
- ∞ Prix de vente à partir de 350.000 € : 4 %

POUR LE MANDAT SIMPLE :

- ∞ Prix de vente inférieur à 150.000 € : 8 500 € TTC
- ∞ Prix de vente à partir de 150.000 € : 6 %
- ∞ Prix de vente à partir de 350.000 € : 5 %

POUR LA MISE EN LOCATION :

- ∞ Prix au m² (Publicité, visites, rédaction de bail et constitution dossier locataire) : 10 € TTC /m²
- ∞ Prix de l'état des lieux : 3 € TTC /m²

POUR UNE VENTE PAP EN TOUTE SERENITE :

- ∞ Forfait dossier administratif (Recensement des pièces et constitution de dossier de vente, suivi client et accompagnement aux actes)